



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail sur le vieillissement****Quinzième réunion**

Genève, 21 et 22 novembre 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Présentation et examen des résultats de la Conférence ministérielle de la Commission économique pour l'Europe sur le vieillissement, qui s'est tenue à Rome en juin 2022**Rapport sur la quatorzième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. La quatorzième réunion du Bureau s'est déroulée en trois parties. La première a eu lieu les 3 et 4 mars 2022 sous forme hybride à Genève et en ligne. La deuxième s'est tenue le 19 mai, toujours sous forme hybride. Enfin, la troisième s'est déroulée en ligne le 2 septembre. Les décisions prises lors de la troisième partie de la réunion sont présentées à l'annexe I.

II. Première partie, 3 et 4 mars 2022**A. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

2. La première partie de la réunion du Bureau (3 et 4 mars 2022) a réuni les membres du Bureau représentant les États membres suivants : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège et Slovénie. Kai Leichsenring, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), et Heidrun Mollenkopf, d'AGE Platform Europe, ont participé en qualité de représentants du secteur de la recherche et des organisations non gouvernementales (ONG), respectivement. Une équipe constituée de trois représentants de l'Italie, pays hôte de la Conférence ministérielle de 2022, a participé à la réunion. Alexis Rinckenbach (France) et Aina Strand (Norvège), Vice-Présidents du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, ont présidé la réunion.

B. Préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022 sur le vieillissement**1. Compte rendu présenté par les représentants du pays hôte**

3. Les représentants du pays hôte ont brièvement informé les membres du Bureau de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022 sur le



vieillissement. Ils ont rendu compte de la procédure de sélection de l'entreprise prestataire de services et annoncé le lieu où se déroulerait la Conférence en précisant que des représentants du secrétariat s'y rendrait les 15 et 16 mars afin de mettre la dernière main à l'accord avec le pays hôte. Les représentants de l'Italie ont également rendu compte des premières propositions concernant l'identité visuelle de la Conférence. Il a été convenu que les discussions sur cette question entre le secrétariat et le pays hôte se poursuivraient.

2. Compte rendu présenté par le secrétariat

4. Le secrétariat a donné aux membres du Bureau un aperçu des rapports reçus des États membres dans le cadre du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ci-après Plan d'action de Madrid) et de sa stratégie régionale d'exécution (ci-après la Stratégie régionale). À la date de la réunion, 33 rapports avaient été soumis. Le secrétariat s'attendait à recevoir une dizaine de rapports supplémentaires d'ici à la fin de février ou le début de mars. Le rapport de synthèse sur l'application du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale dans la région de la CEE de 2017 à 2022 serait communiqué aux membres du Groupe de travail permanent sur le vieillissement vers la mi-avril. Les États membres auraient alors la possibilité de proposer des modifications et d'apporter des corrections factuelles au rapport avant la Conférence ministérielle. Le résumé du rapport de synthèse et l'ordre du jour annoté de la Conférence ministérielle seraient traduits dans les trois langues officielles de la CEE.

5. Le secrétariat a rappelé aux membres du Bureau que la date limite du 15 mars 2022 avait été fixée aux pays pour faire connaître la composition de leurs délégations.

3. Questions relatives à la Conférence ministérielle sur le vieillissement

6. Le projet d'ordre du jour annoté de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement (Rome, 16 et 17 juin 2022) a été examiné et arrêté. Les membres du Bureau ont également examiné la question des fonctions d'orateur et de modérateur. La proposition du secrétariat visant à élire deux vice-président(e)s a reçu un large soutien au sein du Bureau. Il a par ailleurs été décidé que les États membres qui s'inscriraient auraient la possibilité de faire de brèves déclarations à titre national. La question de la date limite provisoire pour soumettre les propositions d'affiches pour l'exposition qui se tiendrait pendant la Conférence ministérielle a été examinée.

4. État d'avancement des préparatifs du Forum conjoint des chercheurs et de la société civile

7. Les représentants du secteur de la recherche et des organisations non gouvernementales ont rendu compte au Bureau de l'organisation du Forum conjoint des chercheurs et de la société civile. Le programme du Forum avait été arrêté, les orateurs avaient confirmé leur participation et les organisateurs attendaient des orateurs les propositions d'intitulé de l'allocution finale.

C. Projet de déclaration ministérielle – examen des commentaires reçus pendant les consultations officielles

8. Le Groupe de rédaction de la Déclaration a présenté les commentaires reçus à propos de l'avant-projet de déclaration ministérielle au cours de la première série de consultations officielles tenues avec les États membres du 15 décembre 2021 au 15 février 2022. Au total, 139 commentaires avaient été reçus de 23 États membres. Le Bureau les a évalués et examinés en détail et plusieurs d'entre eux ont été incorporés au texte du projet de déclaration. Il a été convenu de demander des éclaircissements à certains États membres afin de parachever le texte de la déclaration avant la deuxième série de consultations officielles.

D. Réunion du Comité exécutif de la CEE

9. Il a été décidé qu'un point sur les questions se rapportant au Groupe de travail permanent sur le vieillissement serait présenté au Comité exécutif à sa 121^e réunion.

Aina Strand (Norvège), Vice-Présidente du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, a participé à ladite réunion. Toutefois, l'examen du point de l'ordre du jour relatif au Groupe de travail permanent sur le vieillissement a été reporté. La présentation du compte rendu a donc été différée et faite par Edmundo Martinho, Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, le 24 mars 2022. Le Comité exécutif a approuvé le programme de travail du volet population du sous-programme logement, aménagement du territoire et population pour 2022.

E. Compte rendu des activités menées par le Groupe de travail permanent en 2022 en application de son programme de travail

10. En raison du manque de temps, la présentation du compte rendu des activités menées par le Groupe de travail permanent en 2022 en application de son programme de travail a été reportée à la deuxième partie de la réunion du Bureau (mai 2022).

F. Décisions, résumé et clôture de la réunion

11. Avec le concours du secrétariat, le Président a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision :

- a) L'ordre du jour a été adopté sans modifications ;
- b) Les membres du Bureau ont pris note de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence ministérielle ;
- c) Le Bureau a approuvé l'ordre du jour annoté de la Conférence ministérielle, décidé d'élire deux vice-président(e)s et autorisé les pays inscrits à faire des déclarations lors de la Conférence ministérielle ;
- d) Le Bureau a approuvé le texte révisé de la déclaration ministérielle.

12. Il a été décidé que la prochaine partie de la quatorzième réunion du Bureau se tiendrait en mai, à une date à confirmer.

III. Deuxième partie, 19 mai 2022

A. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

13. La deuxième partie de la réunion du Bureau (19 mai 2022) a réuni les membres du Bureau représentant les États membres suivants : Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège, Portugal et République de Moldova. Kai Leichsenring, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), a participé en qualité de représentant du secteur de la recherche. Une équipe constituée de cinq représentants de l'Italie, pays hôte de la Conférence ministérielle de 2022, a participé à la réunion. Edmundo Martinho (Portugal), Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, a présidé la réunion.

B. Projet de déclaration ministérielle

14. Le Groupe de rédaction de la déclaration a présenté les commentaires reçus au cours de la deuxième série de consultations officielles sur le texte du projet de déclaration ministérielle, tenues du 28 mars au 22 avril 2022. Au total, 39 commentaires ont été reçus de neuf États membres ainsi que de la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne. Quinze autres États membres ont indiqué qu'ils étaient d'accord avec le texte du projet de déclaration ministérielle. Le Bureau a évalué en détail et examiné les commentaires reçus. La plupart des commentaires ont été incorporés au projet de déclaration. Il a été convenu que le Groupe de rédaction de la déclaration achèverait le

projet au plus tard à la fin du mois de mai et qu'il le communiquerait aux États membres pour adoption à la Conférence ministérielle, en juin 2022.

C. Préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022 sur le vieillissement

1. Compte rendu présenté par les représentants du pays hôte

15. Les représentants du pays hôte ont fait le point sur la Conférence ministérielle. Au moment de la réunion, 290 participants s'étaient inscrits à la Conférence. Quarante-trois délégations gouvernementales avaient confirmé leur présence à la Conférence, 34 d'entre elles ayant fait savoir qu'elles seraient dirigées par des ministres, secrétaires d'État, vice-ministres ou secrétaires d'État adjoints. Les réseaux sociaux étaient déjà abondamment utilisés pour faire connaître et promouvoir cette manifestation. Des informations ont été présentées concernant les événements sociaux organisés parallèlement à la Conférence et la possibilité de tenir des réunions bilatérales. La date limite d'inscription à la Conférence ministérielle a été prolongée jusqu'au 1^{er} juin 2022.

2. État de l'élaboration du programme de la Conférence

16. Le secrétariat a présenté des informations se rapportant au projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence ministérielle, qui a été approuvé par le Bureau. Les États membres seront informés par bulletin hebdomadaire de la possibilité de s'inscrire pour faire une déclaration générale présentant l'état de l'application du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale, le 16 juin, dernier jour de la Conférence ministérielle. Les six premiers États membres inscrits auront la possibilité de prendre la parole. Les autres États membres pourront soumettre des déclarations écrites qui seront mises en ligne. Le programme des rencontres parallèles a été présenté et examiné.

3. Un point sur le Forum conjoint des chercheurs et de la société civile

17. Kai Leichsenring et Heidrun Mollenkopf ont fait le point sur les préparatifs du Forum conjoint des chercheurs et de la société civile du 15 juin. Au moment de la réunion, sur les 150 invités dont la participation serait financée par le pays hôte, 125 avaient confirmé qu'ils participeraient à la Conférence. Le texte issu du Forum, à savoir une Déclaration commune de la société civile et de la recherche scientifique, serait présenté à la Conférence ministérielle.

D. Processus d'examen du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale, documentation de fond de la Conférence ministérielle, projet de rapport sur les vingt années d'application du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale, exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement

18. Le secrétariat a fait savoir au Bureau que les documents officiels, à savoir l'ordre du jour annoté de la Conférence ministérielle et le résumé du rapport de synthèse sur l'application du Plan d'action de Madrid dans la région de la CEE de 2017 à 2022, avaient été publiés dans les trois langues (anglais, français et russe) et pouvaient être consultés sur la page Web de la CEE.

19. Le secrétariat a présenté un compte rendu détaillé du rapport de synthèse. Le rapport a été établi à partir des renseignements contenus dans les 40 rapports nationaux soumis par les États membres. Sa structure s'articule essentiellement autour des trois objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Lisbonne et des progrès accomplis au cours des cinq dernières années dans l'application du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale, mais certains chapitres traitent aussi de la COVID-19 et des liens entre les politiques relatives au vieillissement et le développement durable. Le rapport de synthèse présente également les principaux résultats obtenus par les États membres, les difficultés rencontrées et les perspectives pour l'avenir. Il a été envoyé aux États contributeurs, qui ont ainsi la possibilité de le vérifier avant que sa version définitive soit établie. Les membres du Bureau ont

approuvé l'essentiel du rapport et ont fait quelques suggestions. Les moyens de promouvoir davantage le rapport de synthèse ont été examinés, y compris au cours du Forum conjoint du 15 juin.

20. Le secrétariat a fait le point sur l'établissement du rapport sur les vingt années d'exécution du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale : vingt années d'action au service de la création de sociétés adaptées à tous les âges. Ce rapport présente un tour d'horizon des principales tendances concernant le vieillissement de la population observées depuis l'adoption du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution en 2002, les progrès accomplis dans l'élaboration de politiques et les résultats de ces politiques, ainsi que les évolutions de la façon de considérer le vieillissement et les personnes âgées au fil du temps. Il présente les progrès d'ensemble et les mesures décrites dans les rapports de synthèse successifs et dans les rapports de pays au cours des quatre cycles d'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il traite notamment des thèmes tels que la prise en compte du vieillissement, le vieillissement actif et en bonne santé, le vieillissement dans la dignité, la solidarité et l'équité intergénérationnelles, l'égalité des sexes, le vieillissement des sociétés ou encore l'adaptation harmonieuse aux évolutions démographiques. Les membres du Bureau ont été invités à commenter le projet de rapport.

21. Le secrétariat a fait le point sur l'exécution des autres volets du programme de travail au cours du premier trimestre de 2022. La note d'orientation n° 27 sur la prise en compte du vieillissement (version révisée) a été publiée en février 2022. Elle avait pour thème les principaux vecteurs de l'intégration du vieillissement dans les programmes d'action généraux, notamment les instances politiques et exécutives, les cadres stratégiques relatifs à la prise en compte du vieillissement, les mécanismes de gouvernance et de coordination, l'analyse et les évaluations d'impact différenciés en fonction de l'âge, le développement de capacités pour la prise en compte du vieillissement ; la sensibilisation, les données et l'analyse permettant d'éclairer les politiques et de prendre les décisions sur le mode participatif.

22. Le secrétariat a présenté aux membres du Bureau une évaluation sur dix ans de l'application de la Feuille de route pour la prise en compte du vieillissement en République de Moldova, pour laquelle une demande et un financement avaient été reçus en janvier 2022. Une étude documentaire et une enquête auprès des parties prenantes ont été réalisées en mars et avril 2022, puis une visite sur le terrain a été organisée, en mai 2022, afin de consulter les parties prenantes. Des rencontres avec différents groupes d'acteurs et avec les personnes âgées ont été organisées en République de Moldova. La mission a été jugée extrêmement productive et riche en enseignements. Le projet de rapport d'évaluation devrait être prêt à la fin du mois de juin ; le Gouvernement de la République de Moldova s'appuiera sur ses conclusions pour établir un nouveau programme relatif au vieillissement actif en 2022.

E. Décisions, résumé et clôture de la réunion

23. Avec le concours du secrétariat, le Président a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision suivants :

- a) L'ordre du jour a été adopté sans modifications ;
- b) Les membres du Bureau ont pris note avec satisfaction des progrès accomplis dans les préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022 sur le vieillissement ;
- c) Les membres du Bureau ont approuvé le projet révisé de déclaration ministérielle, que le Groupe de rédaction parachèvera d'ici à la fin du mois de mai et soumettra aux États membres pour adoption lors de la Conférence ministérielle en juin 2022 ;
- d) Les membres du Bureau ont pris note des préparatifs en cours de la documentation de fond de la Conférence ministérielle et approuvé la structure et les conclusions présentées dans le rapport de synthèse et dans le rapport sur les vingt années d'application du Plan d'action de Madrid ;

e) Le Bureau a pris note des progrès accomplis au cours du premier trimestre de 2022 dans l'exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement.

Annexe

Décisions prises au cours de la troisième partie de la réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, le 2 septembre 2022

La troisième partie de la réunion du Bureau s'est tenue en ligne le 2 septembre 2022. Y ont participé des membres du Bureau représentant les États membres suivants : Espagne, Irlande, Norvège, Portugal, République de Moldova et Slovénie. Kai Leichsenring, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), et Heidrun Mollenkopf, d'AGE Platform Europe, ont participé en qualité de représentants du secteur de la recherche et des organisations non gouvernementales (ONG), respectivement. Un représentant de l'Italie, pays hôte de la Conférence ministérielle de 2022, a également participé à la réunion. Edmundo Martinho (Portugal), Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, a présidé la réunion.

- L'ordre du jour a été adopté avec des modifications mineures proposées par le secrétariat.
- Le Bureau a pris note des informations présentées par le secrétariat concernant l'exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, en 2022. Il a convenu de la procédure devant conduire à l'élaboration du cours de formation en ligne sur la prise en compte du vieillissement et du champ thématique de la note d'orientation n° 28 sur les personnes âgées en situation vulnérable.
- Le Bureau a arrêté le projet d'ordre du jour annoté de la quinzième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, qui se tiendra en présentiel à Genève les 21 et 22 novembre 2022. Il a examiné le projet de note de cadrage relative au séminaire d'orientation sur le vieillissement de 2022 et proposé de soumettre certains points supplémentaires à l'examen. Il a en outre suggéré certains exemples potentiels de pays et certains orateurs, avec lesquels le secrétariat se mettra en rapport.
- Le Bureau a examiné les modalités de l'élection de ses membres prévues à la quinzième réunion du Groupe de travail permanent et proposé d'élaborer un mandat concernant le travail et la composition du Bureau. Le secrétariat enverra l'appel à nominations aux membres du Groupe de travail permanent en septembre 2022. Les pays seront invités à soumettre leurs nominations et à déclarer leur intérêt dans l'exercice de la présidence ou d'une vice-présidence au plus tard à la fin du mois d'octobre. L'examen de la proposition visant à élaborer un mandat pour le Bureau se poursuivra.
- Le Bureau a convenu des modalités relatives à l'élaboration du prochain plan de travail quinquennal du Groupe de travail permanent en vue du cinquième cycle d'application du Plan d'action de Madrid et de la Stratégie régionale (2023-2027).
- Le Bureau a accepté la proposition du secrétariat visant à inclure, si nécessaire, une nouvelle ligne dans le budget-programme de la CEE pour 2024 concernant la solidarité et le dialogue intergénérationnels ainsi que la participation réelle des personnes âgées à la prise de décisions.
- Le Bureau a pris note des informations communiquées par le secrétariat concernant le Fonds consacré au vieillissement (Phase III) et les dons des États membres. Les membres du Bureau ont souligné combien il importait de faciliter la perception des dons des États membres en 2022. Ils ont en outre approuvé la proposition visant à prolonger sans coût additionnel le Fonds consacré au vieillissement (Phase III) en 2023 à condition qu'un autre moyen de percevoir les dons en 2022 soit trouvé.